

## Un jeu pour mes droits

### Règles du jeu

1. Chaque élève ou équipe a un pion. Chaque joueur ou équipe lance un dé, celui/celle qui a le chiffre le plus élevé commence la partie.
  2. A tour de rôle et dans le sens des aiguilles d'une montre, chaque joueur ou équipe lance le dé et avance son pion en fonction du nombre indiqué sur le dé:
    - 2.1 Lorsque le pion est sur une case sans dessin, il ne se passe rien, le joueur ou l'équipe passe le dé au joueur ou équipe suivant-e qui lance à son tour le dé.
    - 2.2 Lorsque le pion est sur une case avec un dessin :
      - Le joueur ou l'équipe qui a le pion sur le dessin doit dire à quel droit de l'enfant correspond le dessin et justifier son choix ; si les autres joueurs ou équipes sont d'accord avec la réponse, le pion avance du nombre de cases indiqué dans la flèche ;
      - si les autres joueurs ou équipes ne sont pas d'accord avec la réponse et que leurs arguments sont bons, le pion recule d'une case.
- En cas de désaccord entre les joueurs ou les équipes, l'enseignant-e intervient comme arbitre pour les départager en basant sa décision sur la Convention des Droits de l'Enfant.
3. Le gagnant ou l'équipe gagnante est celui/celle qui arrive en premier dans la case centrale (n° 26)

### Après le jeu

Avec ce jeu, tu as pu découvrir plusieurs droits de l'enfant.

Dessine dans la case centrale ou sur une feuille ce qu'est pour toi le droit à la vie et à l'avenir.

Lorsque vous aurez tous réalisé un dessin, tu devras voter pour le dessin qui représente le mieux le droit à la vie et à l'avenir dans ta classe. Ce dessin pourra participer au concours.

Avec un peu de chance, si ta classe remporte le concours, votre dessin figurera au milieu du jeu pour les autres élèves de Suisse romande et vous pourrez participer à une émission à la Radio Télévision Suisse!

